

Voici les principaux conseils donnés par l'association *Action Innocence* aux adolescents :



### Sur Internet, c'est comme dans la vie, il y a des règles de prudence à respecter...

- Un pseudo peut cacher **n'importe qui** : soyez vigilants sur Internet.
- Suivez votre intuition : si quelque chose vous dérange, coupez le contact et supprimez-le.
- **Attention aux mauvaises rencontres**. Cela n'arrive pas qu'aux autres. Si vous allez à un rendez-vous avec quelqu'un rencontré sur le Net, n'y allez jamais seul et avertissez un adulte de confiance.
- Attention à **ce que vous mettez sur votre blog** : n'importe qui peut y accéder, se servir de son contenu et même le détourner.
- Ne mettez **ni photos, ni vidéos** de vous ou de quelqu'un d'autre : elles peuvent être truquées et détournées à votre insu.
- **Méfiez-vous des manipulations psychologiques** qui circulent à travers des sites et des blogs. Elles peuvent être très dangereuses (incitation à l'anorexie, au suicide...).
- Etre derrière un écran ne vous autorise pas à faire n'importe quoi : **pas d'injures, pas de diffamation** envers quiconque.
- Rappelez-vous : le téléchargement illégal de musiques et de films est sanctionné par la loi.
- L'utilisation de la webcam ou de la fonction vidéo d'un téléphone portable doit se faire dans le **respect d'autrui**. Pensez à débrancher votre webcam lorsque vous ne l'utilisez pas.
- **Vous n'êtes pas anonyme sur Internet** : en cas d'infraction, les autorités compétentes peuvent facilement remonter à votre adresse IP et au titulaire de l'abonnement Internet.